*Timbre de Jersey*

Avec les trois fils de Guillaume et Mathilde

Concernant Robert III (*1) Courte-Heuse nous avons évoqué, dans la chronique N° 53, les premiers ressentiments de Guillaume envers son fils, et réciproquement. Mais cette fois ils prennent une autre dimension ! Guillaume a maintenant ~50 ans, dont 35 années de luttes incessantes tout azimut. Celles qui suivront seront très difficiles à supporter pour sa santé (il est devenu obèse), dans son orgueil, dans son couple, dans son entourage (par la disparition de nombreux compagnons de combats...) mais surtout par le décès de sa femme !

(*1) Robert « III » parce que le premier duc : Hrölfr le marcheur = Rollon = Rolf = Robert lors de son baptême à Rouen et le second Robert : « le Magnifique ».

La révolte de L'Aigle (ville de l'Orne)

Fin 1077. Après la consécration de plusieurs cathédrales, dont celles de Bayeux, de Caen et du Bec, Guillaume, à la tête d'une petite armée en sa qualité de duc de Normandie, dût se déplacer chez **Geoffroy II du Perche à Nogent-le-Rotrou**. Il devait y rendre Justice au sujet d'un différend territorial récurrent qui l'opposait à sa voisine, « la terrible » Mabile de Bellême **(*2)**. **Robert** accompagnait le couple royal avec ses deux frères Guillaume le Roux et Henri Beauclerc. De nombreux amis, compagnons de ses débauches, participaient à cette mission.

Les deux adversaires, grands serviteurs du duché et amis du couple, posaient un sérieux problème au duc-juge ! Le premier en sa qualité de valeureux compagnon à Hastings et la seconde faisant partie, par l'intermédiaire de son époux, de la trilogie des seigneurs administrateurs de la Normandie, sous la gérance de Mathilde pendant les longues absences du roi en Angleterre au début de son règne (Roger II de Montgomery, Guillaume Fitz Osbern, Roger de Beaumont et de la supervision religieuse de Lanfranc).

En effet, hormis le duc, Mabile et Roger de Montgomery possédaient le plus grand patrimoine terrien du duché, (sans compter leurs territoires anglais) et ces territoires normands défendaient, sur plus de quatre-vingts kilomètres, toute la frontière méridionale du duché, ultime sécurité contre les véritables volcans angevins, poitevins, manceaux, bretons... en perpétuelle activité. De son côté Geoffroy du Perche occupait également une position stratégique (mais elle enserrait les « Bellême » au sud-ouest) face aux attaques répétées, et de plus en plus agressives, du roi de France. D'autre part Mabile avait toujours efficacement suppléé son mari face aux agressions extérieures.

(*2) Ordéric Vital dans le début du tome 2 livre 3 page 10 de son « Histoire de la Normandie » narre l'histoire de son abbaye Saint-Evroult d'Ouche. Ainsi il nous informe qui, pour lui, sont les mauvais : « *Guillaume Talvas, fils de Guillaume de Bellême, invita à ses noces Guillaume Giroie, qui s'y rendit sans soupçonner aucune perfidie. Sans autre forme de procès, il fit crever les yeux et porta la cruauté jusqu'à lui faire enlever par une odieuse mutilation, les tendons des oreilles et les organes de la génération. Un si grand crime rendit Talvas odieux à tout le monde. Quelque temps après, il fut dépouillé de ses honneurs par son propre fils, nommé Arnould.* », et les bons, la famille de Guillaume Giroie. (Cf également les chroniques N° 18 et 19).

Malheureusement il ne sera pas toujours crédible en se renfermant trop rapidement dans un parti pris qu'André M.J. Roux, dans son livre « EN NORMANDIE AU TEMPS DU **CONQUERANT** », (1980, ouvrage déjà cité), n'aura de cesse de relever : « *Orderic a également l'habitude de faire intervenir, dans les affaires des hommes, la main de Dieu, que nous trouverons tout au long de l'ouvrage avec cependant quelques éclipses lorsqu'il arrivera quelque chose de fâcheux à ceux qu'il aime.* » (page 127)

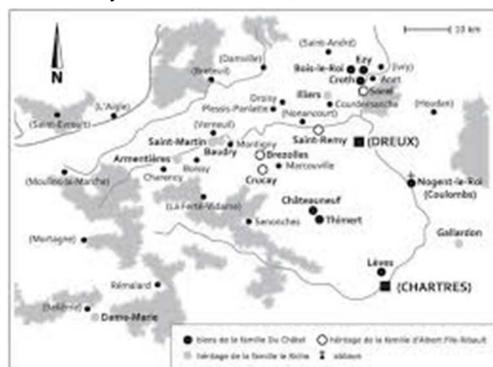
Page 14, O.V. nous informe, qu'en 1050, l'abbaye d'Ouche fut confiée à Théodoric (Thierry de Mathonville) prieur de Jumièges et page 35 « *Du temps de Guillaume, duc de Normandie, Ives, fils de Guillaume de Bellême, gouvernait l'évêché de Seès... il obtint la ville de Bellême de la succession de son père... Il était instruit, beau de corps, spirituel et éloquent, et même facétieux. Il aimait les clercs et les moines comme un père ses enfants... et vénérât, parmi ses meilleurs amis, l'abbé Théodoric. Il avait souvent avec lui des entretiens familiers. En effet, la ville de Seès n'est éloignée de l'abbaye d'Ouche que de sept lieues. Roger de Mont-Goméri, vicomte d'Exmes, avait épousé Mabilie, nièce de ce prélat : ce qui lui avait fait obtenir une grande partie des possessions de Guillaume de Bellême. Par l'inspiration et le conseil d'Ives, Roger donna à l'abbé Théodoric L'église de saint Martin de Seès, et le pria instamment, de concert avec Mabilie, d'y faire construire un monastère... Quant à Mabilie, elle était fière et mondaine, rusée et bavarde, et même extrêmement cruelle. Toutefois elle aimait beaucoup Théodoric, l'homme de Dieu, et ne laissait pas de lui obéir en certaines choses, quoiqu'elle se montrât toujours très-dure envers les autres religieux. Elle présenta à Roger (moine d'Ouche détaché avec d'autres moines à Saint Martin de Sées. N.d.R.) et aux autres moines de Seès, pour être lavé dans la sainte fontaine du baptême, son fils aîné Robert de Bellême, dont la cruauté a été de nos jours si terrible contre le malheureux peuple. La vraie charité rend celui chez lequel elle règne agréable aux bons et formidable aux méchants : aussi l'abbé que nous avons souvent nommé était à bon droit chéri des gens de bien et redouté des pervers.* » Toujours est-il que Théodoric fut mis à mal par la jalousie de Roger de Grentmesnil et, se révoltant également contre le duc Guillaume, il fut contraint de s'exiler en Italie du Sud, emmenant avec lui Judith d'Evreux la future première épouse de Roger « le Bosso »...

Page 40 O.V. reprend : « *J'expliquerai avec vérité, mais plus tard, ce qui à cette époque concerne Mabilie, fille de Guillaume de Talvas.* » mais il ne diffère pas ses médisances en reprenant son récit immédiatement à la ligne suivante ! André M.J. Roux n'aura aucun mal à défaire toutes les allégations perverses du moine, soit par simple logique soit sur des bases historiques. Une question se pose : pour quelle raison ce moine - né d'un « français » originaire d'Orléans venu en Angleterre pour participer à la bataille de Senlac, puis doté d'une possession dans la région concédée par le duc-roi à Roger II Montgomery - se comporte-t-il pareillement ? Certes Anglaise était sa mère et il a fait ses jeunes études en Angleterre avant son engagement à Saint-Evroult mais que pouvait bien justifier cette haine envers les « Normands » et même envers son duc-roi au profit des Giroie-Grentmesnil ? Il est né en 1075 et raisonnablement n'a pu rédiger son « Histoire » qu'une vingtaine d'années plus tard donc à partir de récits ou d'écrits qui l'ont amené à prendre un parti déjà déterminé par d'autres chroniqueurs ou par les moines de son abbaye sous influence. De plus la période troublée par les guerres familiales pour la succession du Conquérant l'a certainement orienté à prendre cause pour l'un ou l'autre de ses fils selon les situations et les influences subies par son abbaye !

Au cours du voyage ils firent halte « **chez Gunhier** » un vassal de son neveu Richer 1^{er} de L'Aigle (fils de Richard d'Avranches et d'Emma de Conteville, sa sœur utérine). Les petites causes ayant souvent de grands effets, une petite plaisanterie causera une rupture, très grave de conséquences, entre Guillaume et Robert, dans les heures qui suivirent...

Orderic Vital tome 2 livre IV page 259 et suivantes nous en détaille les circonstances : « *Un jour que le roi préparait une expédition contre le Corbonnois (*3)*... Les deux frères Guillaume le Roux et Henri étaient d'accord avec leur père, et, croyant que leur pouvoir devait être égal à celui de Robert, trouvaient qu'il était injuste que leur frère obtînt seul les biens de leur père et se montrât son égal, en s'entourant d'une armée de cliens. En conséquence, ils se rendirent à L'Aigle dans la maison où était descendu Robert chez Roger Calcège. Ils se mirent, suivant l'usage des chevaliers, à jouer aux dés sur une terrasse. Ensuite ils firent un grand bruit et jetèrent de l'eau sur Robert et ses amis au-dessous d'eux. Alors Yves et Alaric de Grandmesnil dirent à Robert : « pourquoi donc souffres-tu cet outrage ? Est-ce que tu ne vois pas tes frères qui se sont élevés au-dessus de ta tête et qui, par mépris pour toi, nous couvrent d'ordures ? Ne vois-tu pas ce que cela signifie ? Les moins clairvoyants s'en apercevraient. Si tu ne punis pas promptement l'outrage que l'on te fait, tu es perdu, et tu ne l'en relèveras jamais. » A ces propos, Robert furieux se leva, et courut à la chambre où étaient ses frères. Au bruit qui s'éleva, le roi accourut de son appartement, et, par son autorité royale, calma pour un temps la fureur de son fils. La nuit suivante, Robert avec sa suite quitta la cavalerie du roi, gagna Rouen et tenta de s'emparer furtivement du château. Mais Roger d'Ivri, échanson de Guillaume, et qui gardait la tour, ayant vu quel était le dessein de ceux qui lui tendaient un piège, la fortifia en toute diligence pour la mettre à l'abri de l'attaque des méchants, et fit sur-le-champ des dépêches pour annoncer, promptement au roi leur entreprise. Dans l'excessive colère qui l'anima, Guillaume ordonna de saisir tous les factieux. Dès qu'ils eurent connaissance de cet ordre, ils éprouvèrent une grande terreur ; quelques-uns furent pris ; les autres s'enfuirent, et gagnant les pays étrangers, s'y mirent en sûreté... Leur mauvaise entreprise les ayant forcés à fuir, ils commencèrent l'exécution de leur trame détestable. Ils abandonnèrent leurs biens et leurs riches propriétés, pour un vain espoir et de frivoles promesses. Le roi s'empara de leurs biens et se servit de leurs revenus pour récompenser les hommes qu'il arma contre eux. »

Evidemment tout est dit sauf, qu'après le désordre qui s'en suivit, toutes les populations des régions limitrophes du Sud du duché, furent indécises de prendre parti pour l'un ou l'autre camp. Le duc-roi fit la guerre à tous ses opposants déclarés et remporta la victoire sur le principal meneur : Geoffroy II de Rotrou, comte de Mortagne (celui qu'il était venu juger).



les terres de l'église de Chartres, qui est dédiée à la Vierge Marie, avait été souvent réprimandé à ce (3) sujet par l'évêque et par son clergé et même excommunié comme incorrigible.

Par punition divine, il perdit ouïe...Le roi Guillaume le gagna à prix d'argent, et mena avec lui le siège de Rémalard qui était dans sa mouvance. »

Corbonnois = Perche bataille de Rémalard

Le château de Rémalard était la propriété d'Hugues 1^{er} de Château-Neuf de Thymerais, un fidèle du roi Philippe 1^{er}. Son fils Robert de Bellême et son ami Raoul de Conches participèrent à la fuite de Robert III Courte-Heuse, comte du Maine. Ils étaient tous des « barons français » en lutte contre les descendants des envahisseurs scandinaves mais alliés, en l'occurrence à un ennemi héréditaire ... (Hugues avait pourtant épousé Mabile, fille de Roger II et de Mabile).

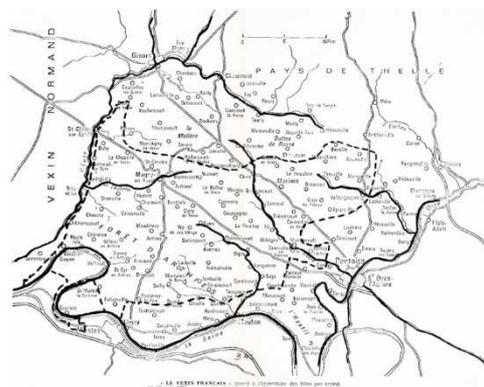
Suite à cette défaite l'empêchant de revenir sur le secteur de ses principaux alliés, Robert se réfugia tout naturellement dans la famille de sa mère en Flandre qui continuait de l'approvisionner en subsides, prélevés sur sa fortune personnelle, afin qu'il continue à vivre dans l'opulence digne de son rang.

Il rejoint ainsi Robert 1^{er} de Flandre (ou « le Frison) qui avait occasionné une défaite à Philippe 1^{er} de France et causé la mort de Guillaume Fitz Osbern (évoquée plus haut) Le duc-roi avait certes remporté une bataille locale mais pas la guerre, car parallèlement aux révoltes des frontières méridionales de la Normandie, des troubles éclataient dans le Beauvaisis et le Vexin « français », attisés par Philippe 1^{er} le roi de France De son côté Robert Courte-Heuse, après la Flandre, fut accueilli par les seigneurs Saxons, fiers d'appuyer le futur héritier de la Normandie. Il en fut de même pour de nombreux autres seigneurs occidentaux et même le duc d'Aquitaine. Mais Guillaume représentait toujours pour lui un danger aussi Robert vint demander l'aide du roi de France qui la lui apporta immédiatement non sans ambition perverse.

Depuis Robert le Magnifique un contentieux existait entre le suzerain et son vassal. Après la mort de Robert le Pieux en 1031, la reine Constance, devenue régente, préférait placer son dernier fils sur le trône des rois capétiens à la place de son aîné Henri 1^{er}. Le duc de Normandie, très respectueux des règles de succession, offrit protection et asile au futur roi dans l'évêché de Fécamp puis, plus tard une aide militaire qui lui permit de reprendre en main son royaume. En contrepartie le Magnifique lui demanda un territoire allant de l'Epte à l'Oise, contigu au Vexin normand : le **Vexin français**.

Lorsque Guillaume le Bâtard sollicita l'aide du roi de France pour combattre, lors de la Bataille de Val-ès-Dunes, contre les « barons français » du Cotentin, de la région de Caen, d'Evreux et déjà celle du Perche (dont déjà Guillaume II Talvas de Bellême), le roi, en sa qualité de souverain honora ses obligations.

Durant le combat le roi désarçonné fut sauvé par un chevalier normand. De son côté, le jeune Guillaume se montra à la hauteur et victorieux, petit à petit il mit de l'ordre dans son duché au point que le roi de France s'inquiéta de cette valeur trop ambitieuse et surtout inquiétante. Malgré le fait que Guillaume soit marié à la fille d'Adèle de France, donc petite-fille du roi Robert le Pieux, il décida de l'attaquer afin de recouvrer le Vexin français et surtout essayer d'obtenir un débouché sur la mer. En 1055, il entra dans la région de Mantes et son frère Eudes dans celle de Gournay. Mais ce dernier, malgré une importante armée, fut surpris de nuit à Mortener près de Lyons-la-Forêt et fut vaincu. Décidément le Duc de Normandie devenait très dangereux et, trois années plus tard, cette fois avec l'aide des Angevins, des Manceaux et quelques barons bretons il engagea une guerre en commençant par les terres de Falaise et de Bayeux. Pour attaquer Lisieux il devait franchir les marais de Varaville par l'ancienne et longue voie romaine submersible à marée haute. Il devait l'ignorer, et Guillaume avait patiemment préparé ce piège pour lui imposer une terrible défaite et récupérer tous les butins qu'il avait collectés le long de son périple. Vaincu le roi consentit à signer la paix mais en 1060 il décédait, ainsi que Jeoffroy Martel, comte d'Anjou, en fin d'année.



Philippe 1^{er}, fut placé sous la tutelle de sa mère Anne de Kiev. Elle dura jusqu'en 1063, année où la reine épousa le comte de Valois. Ce dernier ayant répudié sa femme pour cette union, ils furent tous deux excommuniés et le jeune prince fut placé sous la tutelle du père de Mathilde, Baudouin V de Flandre. Guillaume, profitant de cette longue période d'instabilité, s'empara du Maine, qui faisait partie de la partie septentrionale de l'Anjou.

Dès qu'il fut en âge de convoler Philippe épousa Berthe de Hollande (1072), fille de Gertrude de Saxe, rétablissant ainsi ses liens avec la Flandre et certains ducs d'Allemagne malgré sa défaite du mont Cassel ; causant ainsi bien des problèmes à venir pour Guillaume de Normandie !

La guerre de Guillaume contre Philippe 1^{er} et son propre fils Robert de Courteheuse.

Avec le roi de France les relations se détériorent immédiatement du fait que Guillaume possède l'avantage dans quatre situations inacceptables pour Philippe :

- la première celui d'être son vassal mais son égal en royauté ;
- il est immensément plus nanti en territoires et en richesses ;
- comme avant lui son père à la fin de sa vie, Philippe 1^{er} était obnubilé par le besoin d'une ouverture sur le littoral de la Manche. Même pour quitter Paris il lui fallait utiliser la Seine pour gagner rapidement la mer ou bien perdre un temps préjudiciable par voie terrestre pouvant évoluer, ou se clore, en fonction des alliances politiques ! ;
- il avait profité d'une période de faiblesse de la royauté française pour investir le Maine, risquant, s'il parvenait à gagner l'Anjou ou la Bretagne, de lui fermer l'accès total à l'océan !

Dans la chronique précédente nous avons déjà constaté que Philippe n'hésitait plus à aider le duc breton et ses barons pour éviter que le territoire continental de son vassal s'élargisse. Il avait ainsi causé une première défaite cinglante à Guillaume. De plus il était jeune : 24 ans en 1077 : 2 ans de moins que Robert, son allié potentiel, et deux fois moins que son adversaire maintenant ouvertement déclaré. Attaqué par une myriade de situations multiples, exténuantes et très dangereuses : le Conquérant devenait vulnérable !

Son couple, pourtant sans faille majeure jusqu'à présent, subit un grave conflit. Une première fois déjà le duc avait fait promettre à Mathilde de ne plus apporter d'aide financière à leur fils. Informé par ses espions, il obtint confirmation qu'elle continuait à subvenir à ses besoins, de plus en plus importants, allant même jusqu'à puiser dans le trésor ducal. Compte tenu de sa situation d'assisté et des parasites qui l'accompagnaient *« la reine Mathilde, compatissante au sort de son fils par l'effet de sa tendresse maternelle, lui envoyait souvent des sommes considérables d'or, d'argent et d'autres choses précieuses, dont elle dérobaient la connaissance au roi. Quand il eut découvert ces envois, il défendit d'une manière terrible qu'on les renouvelât désormais. Comme la reine eut la hardiesse de ne pas obéir, le roi, en courroux, lui dit : « Le sentiment d'un certain sage est vrai, et je n'en éprouve que trop moi-même la justesse : *Naufragium rerum est mulier malefida marito.* » **

« La femme qui trahit son mari est la cause de sa perte. »

Cette situation est inacceptable pour Guillaume et pour sa femme également mais dans l'autre sens. Elle estime pouvoir disposer de sa fortune comme bon lui semble ! Chacun restant sur leurs positions un climat délétère s'en suivit qu'Ordéric Vital développera en détail. *« Qui est-ce qui désormais en ce monde trouvera une compagne fidèle et dévouée ? Voilà que ma femme, que j'aime comme mon âme, à qui, dans tout mon royaume, j'ai confié mes trésors et ma puissance, soutient les ennemis qui font des entreprises contre moi : elle les enrichit avec grand soin de mes propres biens ; elle emploie son zèle à les armer contre mes jours, à les soutenir, à les fortifier. » La princesse répondit en ces termes : « Mon seigneur, ne vous étonnez pas, je vous prie, si j'aime avec tendresse le premier de mes enfants. Par les vertus du Très-Haut, si mon fils Robert fut mort, et que loin de la vue des vivants, il eût été caché à sept pieds au fond de la terre, et qu'il ne pût être rendu à la vie qu'au prix de mon sang, je le verserais pour lui, et je ne craindrais pas d'endurer des souffrances au-delà de ce que la faiblesse de mon sexe me permet de promettre. Comment pouvez-vous penser qu'il me soit doux de nager dans l'opulence, et de souffrir que mon fils soit accablé par la détresse de la misère ? Loin de mon cœur une telle dureté, que ne doit pas me commander votre puissance. »*

Celui qui fit les frais de la colère de Guillaume fut Sanson, le courrier de la reine. Heureusement pour lui, informé in extremis de ses intentions à son égard, il se réfugia au monastère d'Ouche où *« pour sauver son corps et son ame...il prit heureusement le vêtement monacal »*.

En aidant Robert le roi de France espérait gagner sur deux tableaux : essayer de reprendre, si possible, toute ou partie de la Normandie en lui laissant l'Angleterre sachant qu'il ne possédait pas les capacités pour régner sur un territoire doublement hostile (normand et anglo-saxon). Toutefois s'il réussissait à gagner les deux contrées, son vassal duc et roi serait éradiqué et son fils vulnérabilisé par ces guerres et les ambitions déjà déclarées de ses deux frères puînés. Dans cette optique il n'exploitait que ce que son père avait consenti dans sa jeunesse : le fameux *« do ut des »*, donnant donnant, mais cette fois en sa faveur.

Il confia à Robert le château de Gerberoy situé dans le Vexin français, non loin de Gournay-en-Bray (région natale d'Osmond Drengot, soit dit en passant ; l'occasion était trop belle de rappeler ainsi le début de la saga des Normands en Italie !).

Guillaume ne pouvait pas supporter cette provocation si proche de son territoire aussi il assiégea la forteresse. Malheureusement pour lui son fils fit une sortie en force pour se dégager et le duc-roi se retira, blessé dans sa chair (à la main ou au bras ?) et surtout dans son orgueil (Guillaume le Roux revint également blessé physiquement de cette aventure !

Mais à quelle date cette bataille eut-elle lieu ?

Deux versions concernent l'événement : la première la situe en 1078/9 (~janvier 1079) et la seconde, donnée par Ordéric Vital, livre V p.333 et suivantes : *« Désormais je vais retourner aux affaires de notre temps et de notre pays, et j'entreprendrai de raconter ce qui se passa en Neustrie sous le roi Guillaume après le concile de Lillebonne. »* qui eut lieu en 1080.

Pour des raisons de chronologie il me semble que la seconde serait plus à même de présenter un étalement probable. En effet si le combat de Gerberoy s'était déroulé en 1079, la guerre avec Philippe 1^{er} serait déjà commencée ! N'oublions pas le long périple qu'effectua Robert avant de le rejoindre ! La guerre sérieuse commença effectivement en 1081 pendant que Guillaume était occupé une nouvelle fois à lutter contre les attaques de plus en plus meurtrières de Foulques le Réchin contre ses armées. Le Maine en est la cause mais heureusement le duc-roi finit par obtenir une nouvelle Paix de Dieu avec cet ennemi en 1082. Dans la chronique suivante nous poursuivrons les misères de Guillaume durant les dernières années de sa vie mais auparavant nous évoquerons un événement, véritable autre « Trêve de Dieu », dans la vie de leur couple.



Mathilde de Préaux, la première abbesse de l'Abbaye aux Dames, venait de décéder en 1082. Le couple ducal décida que **Cécile (ci-contre)**, leur fille, entrée en religion à l'âge de cinq ans lors de la dédicace de l'abbatiale en 1066, était maintenant

digne de lui succéder. Pour la cérémonie de son investiture ils lancèrent une contribution obligatoire auprès des « Grands » du duché. Ainsi tous les villages devaient payer leur écot afin d'obtenir suffisamment de finances pour la construction de l'édifice. (Lorsque les monuments religieux étaient consacrés il n'y avait guère que le chœur de terminé ! Ainsi elle sera terminée en ~1130.)



Cette chartre serait banale s'il n'existait pas une particularité dans son texte : en bas de la page 5 nous relevons une partie du texte concernant « Burnolfivillae » donc Bénouville (la ville abritant le siège de notre association !) L'occasion était trop belle de relever un privilège concernant « *Rogerus filius Hunfredi* » ... et le consentement de l'évêque Odon de Bayeux « *Episcopo Baiocensi Odone* » ! Ce qui indique qu'à cette époque les relations n'étaient pas encore rompues entre Guillaume et son demi-frère.

Il reste évidemment à découvrir ce privilège et la raison de cette faveur !

dedit predictæ Ecclesiæ terram quam ipse habebat in Grani-
uilla pro filia sua ibidem Monacha facta. Rogerus quoque de
Monasteriis pro matre sua ibidem Domino sacra, dedit Salam
cum cunctis appenditiis suis, Et dimidiam siluam de Monte
Alboldi, atque Monasterium de Vals cum decima & terram
vnius carrucæ in eadem villa, & in vno molendino hoc quod
habebat in proprio dominio Et terram quam Ricardus tenet
in villa quæ dicitur Lu. Fulcho autem de Alno dedit eidem
Ecclesiæ villam Fulebech, cum molendinis cunctisque appendi-
itiis, tam in planis quam in siluis, pro vxore sua Haduilla
in eodem cœnobio Monacha facta, anuente filio eorum
Fulcholino. Athelinoc filia Aluredi Gigantis, dedit Ecclesiæ
predictæ terram quam habebat in Grandi campo Et in Goj,
concessu Vvillelmi filii Aluredi, propter quem concessum
Neptis sua filia Vvillelmi de Millei ibidem facta est Monacha.
Vvillelmus Bacco duas partes decimæ de Bleer, & vnum rusti-
cum in eadem villa dedit pro sorore sua in eodem loco Mona-
cha facta Goisfridus Lunez duas partes decimæ de decem &
ocho villanis, & sex accros terræ, in Coleuilla dedit pro filia
sua in Ecclesiâ facta Monacha. Breminus quadraginta accros
terræ in Anglicailla, & viginti in Charo, & de dimidia deci-
ma de Charon duas garbas Et in Vvillon decimam quam emit
Murier sorore Richardi Principis dedit pro filia sua in
eodem cœnobio Monacha facta. Petrus quod habebat in
Monasteriis dedit pro filia sua quæ ibi facta est Monacha.
Odo Clericus quadraginta accros terræ in Cambis dedit pro
anima sua Vvillelmi Olberni filii concessu de cuius feodo erat.
Ecclesiâ Burnolfiuillæ cum decima, excepto quod
Rogerus filius Hunfredi ibidem tenet, dederunt homines de
eadem villa, pro salute animarum suarum Episcopo Baiocensi
Odone prebente consensum. Alberada vxor Radulfi Taxo-
nis concessit seruicium de terra quam Fulcherius Malaherba
de ipsa tenebat in Bleduilla. Gilla filia Thurstini terram quam
habebat in Gray Et in Dumuilla, dedit eidem Ecclesiæ pro anima
sua concessu Thurstini nepotis sui cuius feodum erat. Ego autem
Vvillelmus Rex concessi seruicium illud quod Goisfredus filius
Salomonis & Helcho Dapifer reddebant mihi de Grai

Ci-dessous les signatures des principaux « Collecteurs » pour l'Abbaye de la Sainte Trinité de Caen. Doc Archives du Calvados H n.c.25/2

Collation faite sur l'original écrit en parchemin représenté par M. P. S. M. B. de
Maître Jean Arboret Recueleur de l'Abbaye de Sainte Trinité
de Caen, & à luy rendu après icelle faite, à la requeste des Dame
Abbesse & Religieuses de ladite Abbaye, pour leur valloir & seruir,
qu'il appartiendra, par nous ~~Maître de la Cour de l'Abbaye~~
de l'Abbaye de la Sainte Trinité de Caen
signés, aujourd'hui, l'an de l'Incarnation mil...
un...
[Signatures]

Daniel JOUEN, le 30 janvier 2019

Ecclesiâ Burnolfiuillæ cum decima, excepto quod
Rogerus filius Hunfredi ibidem tenet, dederunt homines de
eadem villa, pro salute animarum suarum Episcopo Baiocensi
Odone prebente consensum. Alberada vxor Radulfi Taxo-